

**Délibération du Conseil Municipal du 10 décembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Ville de CYSOING s'est réuni en séance, conformément à la convocation adressée le 4 décembre 2025 dont la publicité a été faite conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de conseillers absents représentés : 5

Nombre de conseillers absents excusés : 5

Etaient présents :

DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, COURBEZ Nadia, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, MINET Denise, DEVILDER Marin, SILVESTRI Antoine, MINET Frédéric, LESY Denis, CARPENTIER Guy, CORNE Adeline, VIAU Gaëlle, LEPERS Isabelle, POUILLART, Laurent, LUCHIER Catherine.

Etaient absents excusés représentés :

THOREL Mireille (pouvoir CASTEL Sylvie), DESMARESCAUX Martine (pouvoir DUBOIS Marion), FREMAUX Céline (pouvoir CORNE Adeline), ROBIL Raphaël (pouvoir SILVESTRI Antoine), LEQUIEN Valéry (pouvoir DEVILDER Marin).

Etaient absents excusés :

BOGAERD Eric, PRZEPIORKA Anne-Marie, GAILLET Marie-Claire, LEFEBVRE Ludovic et JANVIER Dominique.

**POINT N°17 : Budget Annexe Lotissement Ernestine DUBUS 2025 –
Décision Modificative n°2**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2025/033 adoptant le budget annexe du lotissement Ernestine DUBUS (ancienne garde-barrière) pour l'exercice 2025,

Vu la délibération n°2025/055 relative à la décision modificative n°1 en date du 15 juillet 2025,

Considérant que le budget annexe du lotissement Ernestine DUBUS, tel que modifié par la décision modificative n°1, s'établissait comme suit :

(Section Investissement)

Articles	Désignation	Total Budget	Articles	Désignation	Total Budget
2188	Autres immobilisations corporelles	4 270,00	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	4 270,00
001	Déficit d'investissement reporté	1 079 338,63	2152	Installations de voirie	152 955,63
3555	Terrains aménagés	1 136 069,12	021	Virement de la section de fonctionnement	10 300,00
			3351	Terrains	916 084,00
			3355	Travaux	1 136 069,12
Total Général		2 219 678,75	Total Général		2 219 678,75

(Section Fonctionnement)

Articles	Désignation	Total Budget	Articles	Désignation	Total Budget
6042	Achats prest. de serv. (autres que terrains à amén.)	84 184,86	7015	Ventes de terrains aménagés	1 230 584,00
6045	Achats d'études, prest. serv. (terrains à aménager)	154 704,63	002	Excédent de fonctionnement reporté	0,00
606	Achats de matériel, équipements et travaux	65 280,49	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	1 136 069,12
023	Virement à la section d'investissement	10 300,00			
7133	Variation des en-cours de production de biens	916 084,00			
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	1 136 069,12			
Total Général		2 386 633,12	Total Général		2 386 633,12

Considérant que les décisions modificatives ont pour objet de permettre, tout au long de l'exercice budgétaire, l'ajustement des prévisions du budget primitif afin de tenir compte d'impératifs juridiques, techniques ou économiques initialement difficiles à anticiper, par redéploiement de crédits ou par l'intégration d'écritures nouvelles,

Considérant que la décision modificative n°2 du budget annexe du lotissement DUBUS a pour objet :

- d'ajuster les opérations d'ordre constatées aux chapitres 040 et 042, afin de tenir compte de l'intégration des études et prestations de services dans le coût des terrains aménagés,
- de procéder à une fiabilisation des comptes spécifiques aux opérations de lotissement, lesquelles n'ont pas vocation à enregistrer d'écriture d'affectation des résultats, par une correction apportée au compte 1068,

Considérant que le détail des écritures budgétaires correspondantes est présenté dans le tableau ci-dessous,

Décisions modificatives - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT RUE LEBAS - 2025
DM 2 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT RUE LEBAS 2 - 04/12/2025

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>
2188 (21) : Autres immobilisations corporelles - 020	-4 270,00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement - 01	-10 300,00
3555 (040) : Terrains aménagés - 01	84 194,88	1068 (10) : Excédents de fonctionnement capitalisés - 020	-4 270,00
		3351 (040) : Terrains - 01	10 300,00
		3355 (040) : Travaux - 01	84 194,88
Total dépenses :	79 924,88	Total recettes :	79 924,88

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>
023 (023) : Virement à la section d'investissement - 01	-10 300,00	71355 (042) : Variation des stocks de terrains aménagés - 01	84 194,88
7133 (042) : Variation des en-cours de production de biens - 01	10 300,00		
71355 (042) : Variation des stocks de terrains aménagés - 01	84 194,88		
Total dépenses :	84 194,88	Total recettes :	84 194,88

Total Dépenses 164 119,76

Total Recettes 164 119,76

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'adopter la décision modificative n°2 du budget annexe du lotissement Ernestine DUBUS (ancienne garde-barrière) pour l'exercice 2025, telle que présentée,
- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'ensemble des opérations comptables nécessaires à l'exécution de la présente décision modificative.

Vote :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire
Benjamin DUMORTIER

Le Secrétaire
Marin DEVILDER